



C'est pour qui ?

BasiCompta® s'adresse aux **associations** et plus particulièrement aux dirigeants et trésoriers des associations n'ayant pas ou peu de connaissances dans le domaine de la comptabilité.



Quels avantages ?

Grâce à BasiCompta®, les utilisateurs peuvent :

- **Saisir les pièces comptables très simplement.** On retrouve les libellés propres aux associations en quelques clics
- **Bénéficier d'un journal** permettant de visualiser, rechercher et modifier n'importe quelle pièce
- Editer automatiquement le **compte de résultat au format Cerfa**, nécessaire pour les demandes de subventions
- Editer automatiquement le **bilan comptable** de l'association
- Réaliser un **suivi de sa comptabilité par action** (école de sport, loto, ...)
- **Suivre les soldes bancaires**
- Gérer les amortissements
- Saisir des charges et produits constatés d'avance
- **Faciliter le transfert de la comptabilité** d'un trésorier à un autre
- Avoir **l'aide de la Ligue de l'enseignement** sur demande



Comment ça marche ?

- BasiCompta® est **accessible en ligne**, il ne nécessite pas d'installation particulière sur les ordinateurs. Seule une connexion internet est indispensable pour son utilisation.
- L'utilisation s'accompagne d'une **formation obligatoire** mise en place par la Ligue de l'enseignement.



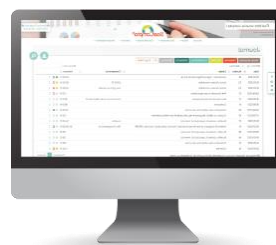
Combien ça coûte ?

- **30€ d'affiliation annuelle** à la Ligue de l'enseignement (si l'association est déjà adhérente à la Ligue, USEP, UFOLEP elle ne paye pas cette cotisation).
- **40€ de cotisation annuelle** (pour l'accès en ligne à BasiCompta, la maintenance, l'accompagnement et la formation la 1^{ère} année - Si l'association inscrit 2 ou 3 dirigeants à la formation, le coût reste à 40€).



Votre contact à la Ligue de l'enseignement :

Karine LEGOUPIL
05 55 03 36 00
affiliation@lde87.fr



Renseignements complémentaires sur <https://www.basicompta.fr>